

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CCAS D'ARTAS**

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le 22/03/2024



ID : 038-213800154-20240308-D20240308\_02-BF

**Auteur =** M. SIMONDANT Martial  
Nombre de conseillers en exercice : 17  
Nombre de membres présents : 10  
Nombre de pouvoirs : 4  
Nombre de suffrages exprimés : 14

**VOTES :**  
**Contre : 0 Pour : 14 Abstentions : 0**

Acte rendu exécutoire par transmission à la  
préfecture et affichage

**Délibération n° D2024-03-08 - 02**

Date de convocation : 28/02/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit mars, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune d'Artas dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. SIMONDANT Martial,

Présents : BOUVIER Christian, CHAUVIN Pascal, LEMOINE Brigitte,  
NATIVEL Isabelle, PIOLAT Laëtitia, BOURGET Nicole, CANEL Christian,  
COLLIN Martine, GREA François, PEYROLA Pascale

Excusé(s) : PIGNARD Laurence

Pouvoirs : GUETAT Suzanne donne pouvoir à COLLIN Martine  
BALLET Dominique donne pouvoir à LEMOINE Brigitte  
BRUN Myriam donne pouvoir à GREA François  
ROSTAING Fabienne donne pouvoir à BOUVIER Christian

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023  
BUDGET CCAS - EXERCICE 2023**

Vu l'approbation du compte de gestion du budget du CCAS dressée par le comptable public,

Sous la présidence de M. BOUVIER, le Conseil d'Administration prend connaissance des résultats figurant au Compte Administratif du Budget du CCAS pour l'exercice 2023 qui s'établit comme suit :

Section de fonctionnement :

Résultat exercice :	- 8 628.95 €
Résultat clôture avec report antérieur :	- 9 569.76 €

Hors de la présence de Monsieur le Président, en application des dispositions de l'article L.2121-14 du Code Général des collectivités territoriales,

**Le conseil d'administration du CCAS, après en avoir délibéré à l'unanimité, sous la présidence de M. BOUVIER :**

➤ **VOTE et ARRETE** les résultats définitifs du Compte administratif 2023 du budget du CCAS

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an  
ci-dessus

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,

Le Président

